

Détecteur de Monoxyde de Carbone CE

Référence : DETECTMXC1

49,92 €TTC

Détecteur de Monoxyde de Carbone autonome facile à installer et prêt à l'emploi, livré avec pile.

Le détecteur Honeywell bénéficie d'une garantie fabricant de 7 ans et est l'appareil de détection de monoxyde de Carbone grand public le plus fiable du marché.

Sa puissante alarme sonore de 90dB à 1m vous averti lorsqu'il y a un danger d'intoxication au monoxyde de Carbone.

Un large bouton permet de tester le bon fonctionnement de l'appareil et de stopper l'alarme manuellement.

Vous trouverez également 4 indicateurs lumineux vous informant sur le bon fonctionnement de l'alarme et des piles, de la présence d'une anomalie et une pré-alarme vous indiquant d'aérer la pièce pour faire baisser le taux de monoxyde de Carbone.

Ce détecteur de monoxyde de carbone XC70 bénéficie de la certification CE et est conforme à la norme européenne NF EN 50291 partie 1



QU'EST CE QUE LE MONOXYDE DE CARBONE (CO)?

Ce gaz mortel est responsable d'une centaine de décès par intoxication chaque année.

Le monoxyde de carbone (CO) est un gaz inodore, incolore, toxique et potentiellement mortel à forte concentration qui résulte d'une combustion incomplète du bois, butane, charbon, essence, fuel, gaz naturel, pétrole, propane. Il est très volatile et diffuse très rapidement dans l'environnement.

COMMENT EVITER UNE INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE DANS MON LOGEMENT

Pour limiter la propagation de monoxyde de carbone au sein du logement, il est conseillé de faire entretenir régulièrement ses appareils de chauffage (chaudière, chauffe-eau) par un professionnel.



De même il est important de faire ramoner le conduit de cheminer et de faire vérifier le bon fonctionnement de votre cheminée ou poêle à bois.

Limiter l'utilisation de chauffage d'appoint en cas de grand froid (radiateur au gaz propane...)

Les groupes électrogènes, barbecues et braseros doivent obligatoirement être utilisés à l'extérieur du logement ou dans une pièce spécialement conçue à cet effet (ventilations hautes et basses bien dimensionnées)

Attention également aux gazinières à bois dont le feu couvant peut être source de dégagement de monoxyde de carbone toxique.

Dans tous les cas, il est primordiale d'aérer votre logement tous les jours pour un renouvellement efficace de l'air intérieur.

QUELS SONT LES SYMPTOMES D'UNE INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE?

Les symptômes d'une intoxication au monoxyde de carbone sont maux de tête, fatigue et nausées. Ils apparaissent assez rapidement et peuvent toucher plusieurs personnes du foyer présents dans les mêmes locaux.

Il est important d'agir immédiatement en ouvrant en grand toutes les fenêtres et en stoppant tous les appareils à combustion avant de quitter les lieux.

Appelez les secours sans tarder car il est possible qu'une hospitalisation pour intoxication soit nécessaire.

voici les symptômes en fonction des concentrations :

- env 100 ppm : légers maux de tête et rougissement du visage
- entre 200 et 300 ppm : maux de tête après 5 à 6 heures d'exposition
- entre 400 et 600 ppm : Maux de tête aigus, sensation de faiblesse, étourdissement, nausées, vomissement (après 4 à 5h d'exposition)
- entre 1100 et 1500 ppm : Rythme cardiaque et respiration élevés, syncope, coma, crises épileptiques (après 4 à 5h d'exposition)
- entre 5000 et 10000 ppm : faible rythme cardiaque, respiration difficile, décès (après 1 à 2 minutes d'exposition)

COMMENT DETECTER LE MONOXYDE



DE CARBONE

Il existe, comme pour détecter les fumées d'un incendie, des détecteurs autonomes de monoxyde de carbone.

Le détecteur de CO se fixe au mur et vous alerte dès que la concentration en monoxyde de carbone devient dangereuse.

COMMENT INSTALLER UN DETECTEUR DE MONOXYDE DE CARBONE?

Idéalement, vous devez installer un détecteur de monoxyde de carbone dans chaque pièce contenant un appareil à combustion.

Installer aussi un appareil dans les lieux plus fréquemment occupés (séjour, chambres...)

Installer un détecteur de monoxyde de carbone dans une pièce contenant un appareil à combustion :

- Le détecteur de CO doit être placé au plafond, à une hauteur supérieure à celle des portes et des fenêtres.
- S'il est installé au plafond, il doit être à au moins 30 cm du mur.
- S'il est installé au mur, il doit être à au moins 15 cm du plafond
- Dans tous les cas, il doit être installé entre 1 et 3 mètres (sur un plan horizontal) de la source potentielle de monoxyde de carbone.

Installer un détecteur de monoxyde de carbone dans une chambre :

Dans une pièce sans appareil à combustion, il est préférable de placer le détecteur de monoxyde de carbone près de la zone de respiration des occupants (table de chevet, bureau...)

Plus largement, si vous souhaitez installer un détecteur de monoxyde de carbone dans un bateau, un camping-car ou une caravane, éloignez le du point de combustion (appareils de cuisson...) et installez-le au plus proche du lieu de sommeil, à hauteur du visage.

